

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, mardi 22 novembre 2016, à 18 h 00.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Éliette Jenneau
Pierre Lavoie

Sont absents :

Marilyne Lafrance	
Danny Lamoureux	
Claude Nadeau	
Marie Claude Noiseux	
Serge Poirier	
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général par intérim
Guy Tardif	Directeur général adjoint, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire
Mario Beauvais	Directeur, service des ressources matérielles
Carl Morissette	Directeur général adjoint, services éducatifs
Nathalie Paré	Directrice, service des ressources financières
Paule-Andrée Bouvier	Directrice, services éducatifs adultes et formation professionnelle
Isabelle Charest	Coordonnatrice, Service des communications

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum. Il informe les membres du Conseil qu'en l'absence de Madame Katherine Plante, c'est Madame Paule-Andrée Bouvier qui agira à titre de secrétaire de la rencontre.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Pierre Lavoie et appuyé par Monsieur Marc Gagnon

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

IICEI617-012

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par Madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par Monsieur Claude Dubois

D'ADOPTER le procès-verbal tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

4. **ÉTUDE DE DOSSIERS**

4.1 **POLITIQUE 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

IICEI617-013

4.1.1 **SERVICES PROFESSIONNELS – CHARGÉ DE PROJET – GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-ROMUALD**

CONSIDÉRANT le besoin du Service des ressources matérielles de s'adjoindre les services d'un chargé de projet pour réaliser le projet de construction d'un gymnase double à l'école St-Romuald ;

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MÉES) permet, à même les enveloppes d'investissement, de s'adjoindre des services professionnels pour une valeur maximale de 4% pour un chargé de projet ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres fondé sur une adjudication selon le prix ajusté le plus bas, conformément aux règles de la *Loi sur les contrats des organismes publics* et des règlements en découlant sur les contrats de services (Analyse et rencontre tenues le 31 octobre 2016) ;

Il est proposé par Madame Jeannine Barsalou et appuyé par Monsieur Claude Dubois :

QUE le comité exécutif autorise l'adjudication d'un contrat de services dans le dossier de services professionnels de chargé de projet, gymnase St-Romuald, à l'entreprise Yves R. Hamel et associés Inc. pour un montant de 132 014.30\$ taxes incluses, conformément aux modalités définies dans les documents d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

5. **CONSENTEMENT MUTUEL**

Nil.

6. **COMMUNICATION ET APPUI**

Nil.

7. **AUTO-ÉVALUATION**

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves ?

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

